

|

# CONDITIONS APPLIQUEES AUX OPERATIONS BANCAIRES



CLIENTELE DES ENTREPRISES & PROFESSIONNELS

---

**TARIFS APPLICABLES AU 16 AVRIL 2018**

---



**SOCIETE GENERALE  
CONGO**

## PREAMBULE

Voici les principales conditions appliquées aux opérations bancaires des Entreprises et Professionnels. Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et services les mieux adaptés à vos attentes, et pour améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec un Conseiller de Clientèle dans l'une de nos agences, par téléphone, par lettre ou par email. Vous trouverez toutes nos coordonnées à la dernière page de ce document.

**Les tarifs sont exprimés Hors Taxes , et sont soumis à la TVA en vigueur sauf exceptions précisées dans le document.**

Ils annulent et remplacent à compter du 16 avril 2018, les précédentes conditions.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES UTILISES

Afin de faciliter la lecture de ce document, vous trouverez ci-dessous la signification des symboles et abréviations utilisés .

**TTF** Taxes sur les Transferts de Fonds

**TVA** Taxe sur la Valeur Ajoutée

**HT** Hors Taxes

**TTC** Toutes Taxes Comprises

**F CFA** Franc de la Coopération financière en Afrique

**REMDOC** Remise Documentaire

**CREDOC** Crédit Documentaire

## SOMMAIRE

### 05 | OUVERTURE ET GESTION DE COMPTE

- Ouverture et tenue de compte
- Recherches
- Autres opérations

### 06 | MONETIQUE

- Carte Visa
- Utilisation de la carte Visa au Congo
- Utilisation de la carte Visa dans la zone CEMAC
- Utilisation de la carte Visa hors zone CEMAC
- TPE

### 07 | OPERATIONS AU CONGO

- Espèces
- Chèques
- Virements
- Effets

### 09 | OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

- Rapatriement de l'étranger
- Transferts émis vers l'étranger
- Remises de chèques
- Opérations de change
- Remise documentaire
- Crédit documentaire
- Effets
- Frais d'intermédiaire toutes zones

### 14 | BANQUE A DISTANCE et TELEMATIQUE

- SogecashNet (Internet Banking)
- Sogecash International SIOR et INFOSWIFT
- Télématique

### 15 | FINANCEMENTS

- Crédits d'exploitation
- Crédits d'investissement et Leasing
- Crédits par signature (cautions, aval, obligation cautionnée)
- Réémission de caution sur compte garanti bancaire reçu

### 16 | DATES DE VALEUR

- Règlements au Congo
- Encaissements au Congo
- Règlements à l'étranger
- Encaissements à l'étranger

### 17 | RESOUDRE UN LITIGE

- L'agence: votre 1<sup>er</sup> interlocuteur
- Relations clientèles: à votre écoute
- Relations clientèle: Réclamation

## OUVERTURE ET GESTION DE COMPTE

	HT	FCFA
<b>Ouverture et tenue de compte</b>		
▪ Dépôt initial à l'ouverture		Min 100 000
▪ Délivrance d'un RIB		FRANCO
▪ Délivrance d'un relevé de compte par mois		FRANCO
▪ Frais fixes de tenue de compte		20 000 / trimestre
▪ Commission de mouvement (sur tous les débits en compte)		0.025%
▪ Relevé de compte à la demande		1 300 / page
▪ Clôture de compte		20 000
<b>Recherches</b>		
▪ Document de moins d' 1 an		5 000
▪ Document de plus d' 1 an		15 000
▪ Photocopie		1 000/page
<b>Autres opérations</b>		
▪ Autres attestations		50 000
▪ Attestation annuelle pour commissaires aux comptes et circularisation		100 000
▪ Procuration et mandat (hors mandataires sociaux)		10 000
▪ Incidents sur compte: saisie –ATD -Réquisition		100 000
<b>Succession (étude et règlement)</b>		
▪ Hypothèque		A la charge du client
▪ Caution personnelle		Selon redevance légale et prestation externe
▪ Contrat gage/ convention nantissement		A la charge du client
▪ Inscription de nantissement		A la charge du client
▪ Assurance		A la charge du client
▪ Constitution de garanties		A la charge du client

## MONETIQUE\*

**(\*) Tarifs applicables au 12 avril 2018**

	HT	FCFA
<b>Cartes visa</b>		
▪ Carte VISA BUSINESS		150 000/an
<b>Utilisation de la carte Visa au Congo</b>		
▪ Retrait d'espèces sur DAB SGC		Franco
▪ Retrait d'espèces sur DAB confrères		2 000
▪ Paiement chez un commerçant		Franco
▪ Consultation sur DAB confrères		500
▪ Blocage temporaire		10 000
▪ Mise en opposition		Franco
▪ Réédition du code secret		10 000
▪ Envoi de la carte		Frais de message Min 30 000
▪ Envoi du code secret		Frais de message Min 30 000
<b>Utilisation de la carte Visa dans la zone CEMAC (hors Congo)</b>		
▪ Commission de retrait DAB		2%(min 2500- maxi 10000)
▪ Commission de paiement		1%(min 2500- maxi 10000)
▪ Consultation sur DAB		500
<b>Utilisation de la carte Visa dans hors zone CEMAC</b>		
▪ Commission de retrait DAB		2%(min 2500- maxi 10000)
▪ Commission de paiement		1%(min 2500- maxi 10000)
▪ Taxes sur le transfert de fonds (TTF)		1,5%
▪ Remplacement carte défectueuse		20 000
▪ Consultation sur DAB		500
▪ Modification de plafond *		20 000
<i>(*) valable 1 mois dans la limite de 03 remplacements l'année</i>		
<b>Terminal de Paiement Electronique (TPE)</b>		
▪ Mise à disposition d'un TPE		Selon conditions négociées
▪ Commission de transaction sur carte SGC		1,5%
▪ Commission de transaction sur carte autres banques		3%
▪ Maintenance d'1 TPE		50 000 / AN

## OPERATIONS AU CONGO

	HT	FCFA
<b>Espèces</b>		
▪ Retrait d'espèces dans l'agence tenant le compte		2 000
▪ Retrait d'espèces déplacé (dans une autre agence SGC)		5 000
▪ Versement espèces agence		FRANCO
▪ Ramassage de fonds		Coût prestataire + 15 000 / SITE
<b>Chèques</b>		
▪ Délivrance de chéquier de 25 feuillets		2500
▪ Délivrance de chéquier de 50 feuillets		5000
▪ Opposition sur chèque ou chéquier		25 000
▪ Encaissement de chèque en FCFA (SGC)		FRANCO
▪ Encaissement de chèque confrère normalisé		FRANCO
▪ Chèque revenu impayé :		
- Sur émetteur		15 000
- Sur bénéficiaire		15 000
▪ Emission d'un chèque de banque ou chèque certifié		15 000
▪ Annulation d'un chèque de banque ou chèque certifié		15 000
<b>Virement reçu</b>		
▪ Virement reçu		FRANCO
<b>Virement émis</b>		
▪ Virement compte à compte SGC		2 000
▪ Mise à disposition :		
- Inférieur à 1 000 000		15 000
- De 1 000 000 à 5 000 000		25 000
- Supérieur à 5 000 000		50 000
▪ Virement SYGMA		10 000
▪ Virement SYSTAC ordinaire		10 000

## OPERATIONS AU CONGO

	HT	FCFA
<b>Virement multiples</b>		
▪ SGC support papier		2 000/ligne (maxi 100 000)
▪ SYSTAC support papier		2 000/ligne (maxi 100 000)
<b>Virement permanent</b>		
▪ Mise en place		10 000
▪ Renouvellement annuel		10 000
▪ Compte à compte SGC		2 000
▪ Confrère		10 000 / transaction
▪ Nivellement automatique même bénéficiaire		FRANCO
<b>Effet</b>		
▪ Effet remis à l'encaissement tiré sur SGC ou confrère :		
- Commission d'encaissement (min 6 800)		0,50%
- Frais de dossier		10 000
▪ Effet remis à l'escompte tiré SGC ou confrère:		
- Taux d'escompte		Taux en vigueur
- Commission d'encaissement (min 15 000)		0,50%
- Frais de dossier		10 000
▪ Acceptation d'effet		10 000
▪ Prorogation d'effet		20 000
▪ Opposition sur effet		20 000
▪ Effet revenu impayé :		
- Frais remettant		50 000
- Frais tiré		100 000
▪ Effet reçu pour paiement :		
- Frais SYGMA à la charge du tiré		10 000



## OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

	HT FCFA
<b>Rapatriement de l'étranger</b>	FRANCO
▪ Transfert reçu en Euro (IN)	
▪ Transfert reçu en autres devises (OUT)	
- Commission de change	0.40%(min 4 000)
▪ <b>En cas de renvoi de fonds (toutes devises)</b>	
- Frais SWIFT	20 000
- Frais déduits sur retour de fonds au correspondant (refacturation des coûts de correspondants selon les termes de transaction)	Min 100€ (65596) selon les devises
<b>Transfert émis vers l'étranger</b>	
▪ <b>Transfert en Euro</b>	
- Frais de dossier	15 000
- Commission de transfert (SGC)	0.5%(min 5 000)
- Commission de service	0.25%(min 2500)
- Commission d'intervention	0,5%
- SWIFT	20 000
▪ Taxe sur transfert TTF (non soumis à TVA)	1,5%
▪ Frais de correspondant (réseau SG)	Min 40€ (26 238)
▪ <b>Transfert en autres devises</b>	
- commission de change	0.40%(min 4 000)
- Majoration taux de change appliqué selon négociation	+ / - 1%
▪ <b>Transfert permanent</b>	20 000
▪ <b>En cas d'amendement ou avis de sort sur transfert de fonds (toutes devises)</b>	
- Frais d'investigation	40 000
- SWIFT	20 000
- Frais de correspondant	min 40 € (26 238)
<b>Remise de chèques internationaux (uniquement en €)</b>	
▪ <b>Ouverture de dossier</b>	
- Frais d'ouverture	20 000
- Frais de port	60 000
▪ <b>Règlement</b>	
- Commission de règlement	0.20%(min 5000)
▪ <b>Règlement impayé</b>	
- Frais d'impayés (banque tenant le compte)	15 000
- Frais d'impayé correspondant	Selon correspondant
<b>Les opérations de change manuel</b>	
<i>Réservées uniquement aux client Société Générale Congo</i>	
▪ <b>Devises possibles:</b> EUR, USD	
Vente de devises en Euro	0%
Vente de devises (autres)	Cours applicable par la banque
TTF (non imposable)	1,5%

## OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

HT FCFA

### Remise documentaire IMPORT ZONE CEMAC

<b>A/- A vue</b>	
▪ <b>Ouverture de dossier</b>	
- Frais de dossier	20 000
▪ <b>Règlement payé</b>	
- Commission d'encaissement	0.30% (min 3 000)
- Frais SYGMA	10 000
▪ <b>Règlement impayé</b>	
- Frais d'impayé	15 000
- Frais SYGMA (notification)	10 000
- Courrier express (retour de documents)	min 60 000
- Frais de conservation si retour de documents	20 000
▪ <b>Modification</b>	
- Frais d'amendement	20 000
- Commission de prorogation	0.25% (maxi 50 000) 10 000
- Frais SYGMA	10 000
▪ <b>Annulation</b>	
- Frais d'annulation	100 000
- Frais SYGMA	10 000
▪ <b>B/- A échéance</b>	
<b>Même tarification que pour les REMDOC IMPORT à vue +</b>	
- Commission d'acceptation	0.20%
- Frais de conservation	20 000

### Remise documentaire IMPORT HORS ZONE CEMAC

▪ <b>A/ - A vue</b>	
<b>Ouverture du dossier:</b>	
- Frais de dossier	20 000
- Frais SWIFT	20 000
▪ <b>Règlement payé</b>	
- Commission d'encaissement	0.30% (min 3 000)
- Commission de transfert	0.50% (min 5 000)
- Commission de change (hors €)	0.40% (min 4 000)
- Majoration taux de change	+/-1%
- Commission de services	0.25%
- Frais SWIFT	20 000
- Taxe sur le transfert de fonds (non imposable)	1.5% du montant brut
▪ <b>Règlement impayé</b>	
- Frais d'impayé	15 000
- Frais SWIFT	20 000
- Courrier express	min 60 000
- Frais de conservation si retour des documents	20 000
- Frais SWIFT (notification de sort)	20 000
▪ <b>Modification</b>	
- Frais d'amendement	20 000
- Commission de prorogation	0.25% (maxi 50 000)
- Frais SWIFT	20 000

## OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

	HT FCFA
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Modification</b></li> <li>- Frais d'amendement 20 000</li> <li>- Commission de prorogation 0.25% (maxi 50 000)</li> <li>- Frais SWIFT 20 000</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Annulation</b></li> <li>- Frais d'annulation 100 000</li> <li>- Frais SWIFT 20 000</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>B/- A échéance</b></li> </ul> <p><b>Même tarification que pour les REMDOC IMPORT à vue +</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission d'acceptation 0.20%(min 20 000)</li> <li>- Frais de conservation 20 000</li> </ul>	
Remise documentaire EXPORT HORS ZONE CEMAC	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>A/ - A vue</b></li> </ul> <p><b>Ouverture du dossier:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de dossier 20 000</li> <li>- Frais SWIFT 20 000</li> <li>- Courrier express min 60 000</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Demande de sort</b></li> <li>- Frais SWIFT 20 000</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Règlement payé</b></li> <li>- Commission de recouvrement 0.20% (min 20 000)</li> <li>-commission de change (hors €) 0.40% (min 4000)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Modification</b></li> <li>- Commission de prorogation 0.25%(min 50 000 )</li> <li>- Frais SWIFT 20 000</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Annulation</b></li> <li>- Frais d'annulation 100 000</li> <li>- Frais SWIFT 20 000</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>B/- A échéance</b></li> </ul> <p><b>Même tarification que pour les REMDOC EXPORT à vue</b></p>	
Remise documentaire EXPORT ZONE CEMAC	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Même tarification que pour les REMDOC EXPORT HORS ZONE CEMAC</b></li> <li>- Pas de Commission de change</li> <li>- A remplacer frais SWIFT par frais SYGMA 10 000</li> </ul>	
Remise documentaire AUTRES PARTICULARITES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Remise de documents free 20 000</li> <li>■ Frais conservation des documents 20 000</li> <li>■ Frais clôture dossier 50 000</li> <li>■ Frais SWIFT 20 000</li> <li>■ Courrier express 60 000</li> </ul>	

## OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

	HT FCFA
<b>Crédit documentaire IMPORT HORS ZONE CEMAC</b>	
<b>A/ - A vue</b>	
<b>Ouverture du dossier:</b>	
- Commission d'engagement	0.50% / trimestre indivisible
- Frais de dossier	50 000
- Frais SWIFT	20 000/ pages
- Commission de levée de documents	0,25%
<b>Utilisation</b>	
- Commission de réalisation	0.25% (min 200 000)
- Lettre de garantie/ absence de connaissance	1% (maxi 5 000 000)
<b>Règlement payé</b>	
- Commission de transfert	0.50% (min 25 000)
- Commission de service	0,25%
- Commission d'intervention	0,50%
- Commission de change (hors €)	0.40% (min 4 000)
- Majoration taux de change	+ / - 1%
- Frais SWIFT	20 000
- Taxe sur le transfert de fonds	1,5%
<b>Modification</b>	
- Frais de modification	50 000
- Frais SWIFT	20 000
<b>Annulation</b>	
- Commission d'annulation	100 000
- Frais SWIFT	20 000
<b>B/ - A échéance</b>	
<b>Même tarification que pour les CREDOC IMPORT à vue +</b>	
- Commission d'acceptation	0.25%
- Frais de conservation	20 000
<b>Crédit documentaire EXPORT HORS ZONE CEMAC</b>	
<b>A/ - A vue</b>	
<b>Ouverture du dossier:</b>	
- Frais de dossier	20 000
- Commission de notification	0.25%
<b>Utilisation</b>	
- Commission de règlement au paiement	0.25% (min 25 000)
- Lettre de garantie/ absence de connaissance	1% (maxi 5 000 000)
<b>Règlement</b>	
- Commission de recouvrement	0.20% (min 20 000)
- Commission de change (hors €)	0.40% (min 4 000)

## OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

	HT FCFA
<b>Modification</b>	
- Frais de modification	50 000
- Frais SWIFT	20 000
<b>Annulation</b>	
- Frais d'annulation	100 000
- Frais SWIFT	20 000
<b>Commission de confirmation par trimestre</b>	
- Filiales SG et banque de 1 <sup>er</sup> ordre	2.5%
- Autres banques	Selon banque émettrice
<b>B/- A échéance</b>	
Même tarification que pour les CREDOC EXPORT à vue	
<b>Crédit documentaire AUTRES PARTICULARITES</b>	
▪ Remise de documents free	50 000
▪ Frais SWIFT	20 000
<b>Lettre de crédit stand by</b>	
▪ Frais de dossier	100 000
▪ Commission d'engagement	2% par an
<i>(*) la commission d'engagement est prélevée par trimestre indivisible, soit 0.50% par trimestre</i>	
<b>Lettres de domiciliations DI</b>	
▪ Domiciliation déclaration import – export	
- Frais d'ouverture domiciliation DI	10 000
- Frais de modification DI	10 000
▪ Domiciliation de facture (import – export)	10 000
<b>Les effets</b>	
▪ <b>Effets libres :</b> Même traitement que pour les REMDOC IMPORT et EXPORT	
▪ <b>Avals</b>	
- Frais de dossier	20 000
- Frais d'aval	3%/AN
- Impayés (hors frais de port fax)	50 000
<b>Frais d'intermédiaire toutes zones</b>	
▪ Frais d'intervention de service	50 000
▪ Frais SWIFT (hors zone CEMAC)	20 000
▪ Frais SYGMA (zone CEMAC)	10 000

## BANQUE A DISTANCE ET TELEMATIQUE

	HT FCFA
<b>SOGECASHNET*</b>	
<b>(*) Tarif applicables au 23 avril 2018</b>	
<b>Abonnement mensuel au service IBE (Internet)</b>	
- Business PRO	12 000 / mois
- Business CLASSIC	18 000 / mois
- Business PREMIUM	25 000 / mois
- Digipass supplémentaire (3 <sup>e</sup> digipass)	5 000
- Remplacement Digipass perdu	5 000
- Virement SGC à SGC (même titulaire)	FRANCO
- Virement SGC vers autres comptes SGC	FRANCO
- Virement vers autres banques	500
- Virement multiple (fichier payroll)	300 / ligne
<b>Pour vous connecter :</b>	
<a href="https://sogecashnet.societegenerale.cg/smartoffice">https://sogecashnet.societegenerale.cg/smartoffice</a>	
<b>SOGECASH International SIOR et INFOSWIFT</b>	
<b>SIOR MT101 ordres de virement reçus via SWIFT pour exécution</b>	
- Abonnement par compte	35 000
- Abonnement compte supplémentaire	18 000
- Frais de traitement MT101 domestique	500
- Frais de réparation	10 000
<b>INFOSWIFT MT940 (relevé de compte)</b>	
- Abonnement	40 000
- Abonnement compte supplémentaire	20 000
<b>Télématique</b>	
<b>Abonnement envoi quotidien AFB 120</b>	
- Frais de service mensuel	30 000

## FINANCEMENT

	HT FCFA
<b>Les crédits d'exploitation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Découverts</b></li> <li>- Intérêts débiteurs</li> <li>- Com. de pénalité sur découvert au-delà de l'autorisation (forçage)</li> <li>- Majoration des intérêts débiteurs au-delà de l'autorisation</li> <li>- Commission sur le plus fort découvert mensuel (min 1300)</li> <li>▪ <b>Crédit de trésorerie (SPOT, Escompte, Avance sur facture ...)</b></li> <li>- Frais de dossier</li> <li>- Commission d'étude</li> <li>- Intérêts</li> </ul>	<p>Selon accord 5000/opération</p> <p>2% 0.111%</p> <p>1% (5 000 000) 1% (10 000 000) Nous consulter</p>
<b>Négociation conditions crédits mises en place</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commission de restructuration</li> <li>▪ Commission de renégociation</li> <li>▪ Frais levée de garantie à restituer sur crédit</li> </ul>	<p>3% 3% 15 000</p>
<b>Les crédits d'investissement &amp; LEASING</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opération de crédits moyen et long terme</li> <li>▪ Frais de dossier</li> <li>▪ Commission d'étude</li> <li>▪ Intérêts</li> <li>▪ Commission d'engagement sur la partie non tirée du crédit (CMT)</li> </ul>	<p>Nous consulter 1% (maxi 5 000 000) 1% (maxi 10 000 000) Nous consulter 1,75%</p>
<b>Les crédits par signature ( Cautions, Aval ,Obligations cautionnées )</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Frais d'acte</li> <li>▪ Caution</li> <li>▪ Commission d'engagement sur caution douane</li> <li>▪ Commission d'engagement sur caution marché avec domiciliation</li> <li>▪ Frais levée de garantie sur caution marché</li> </ul>	<p>50 000 11 500 3% 3% 15 000</p>
<b>Réémission de caution sur compte garanti bancaire reçu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commission</li> <li>▪ Frais de dossier banque</li> <li>▪ Frais de dossier hors banque</li> </ul>	<p>Selon négociation avec la banque garante 54 500 107 000</p>

## DATES DE VALEUR

	Exprimées en jours
<b>Les règlements au Congo</b>	
▪Retrait d'espèces en agence ou DAB :	J-1
▪Païement d'un chèque :	J-1
▪Païement d'un effet :	J-1
▪Virement émis	
- Bénéficiaire SG :	J
- Confrère:	J-1
<b>Les encaissements au Congo</b>	
▪Versements d'espèces :	J+1
▪Virement reçu :	J+1
▪Remise chèque	
- Même agence SGC:	J+1
- Autre agence SGC :	J+2
- Confrères :	J+3 (conditions de place SYSTAC)
- Confrères CEMAC :	J+3 (conditions de place SYSTAC)
▪Remise d'effet à l'encaissement	
- SGC:	J+2 après la date de comptabilisation
- Confrères :	4 jours ouvrés en général
▪Remise d'effet à l'escompte :	J+1 après la date de comptabilisation
<b>Les règlements vers l'étranger</b>	
▪Transfert émis et règlementent à l'international :	J-1
▪Effet tiré à l'étranger payable au Congo :	J-1
<b>Les encaissements vers l'étranger</b>	
▪Transfert reçu (rapatriement) :	J+1
▪Effet payable à l'étranger :	J+1
▪Chèque payable sur l'étranger :	
- En FCFA ou € :	60 jours ouvrés après la date de règlement



## RESOUDRE UN LITIGE

Société Générale Congo a le souci constant de vous offrir une meilleure qualité de service. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

■ **L'agence : votre premier interlocuteur**

Rapprochez vous tout d'abord de votre conseiller de clientèle ou du responsable de votre agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone ou par lettre ou par mail.

→ Standard Agence Siège de Brazzaville : **(00 242) 06 504 22 22 - 06 504 22 23 - 05 593 91 91**

→ Standard Agence centrale de Pointe-Noire Tour Miroir : **(00 242) 06 504 88 88 - 06 504 88 89 - 05 594 81 81**

→ Adresse postale

**Siège social et agence de Brazzaville**

Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, BP 598 Brazzaville

**Agence Centrale de Pointe-Noire :**

Tour Miroir Rond-point KASSAI BP 818 Pointe-Noire

■ **Le service Relations Clientèle à votre écoute**

Si votre agence tarde à vous répondre ou si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Relations Clientèle, pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez saisir le service par courrier ou par e-mail, en utilisant les adresses indiquées ci-après. Une réponse vous parviendra, sauf cas exceptionnel, dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

→ **Service Relations Clientèle – Réclamation**

Avenue Amilcar Cabral - BP 598 Brazzaville - République du Congo

[sgc.qualite@sogenco.com](mailto:sgc.qualite@sogenco.com)

# Nous contacter

## AGENCES DE BRAZZAVILLE BP: 598

### Siège

Avenue Amilcar Cabral  
Centre ville

Standard

06 504 22 22 - 06 504 22 23



### Poto-Poto

Avenue de la paix/Gallery Omenga  
11, rue du dispensaire

Standard

06 510 74 84- 05 350 50 59

## AGENCES DE POINTE-NOIRE BP: 818

### Tour miroir

Rond-point Kassai

Standard

05 332 01 81 – 05 332 01 83



### Atlantic

Avenue Charles de Gaulle  
Centre commercial de l'hôtel Atlantic

Standard

05 332 01 81 – 05 332 01 83



### Océane

Boulevard Jean Félix TCHICAYA

Standard

06 510 80 92– 05 350 50 17

Code BIC (SWIFT) SOGECGCG

Code banque 30018

Les horaires de nos agences : du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00

Service QUALITE : [sgc.qualite@socgen.com](mailto:sgc.qualite@socgen.com)

